



## I - Evolution de la propriété et des cultures

*Les latifundia gallo-romaines. Les fiefs du Moyen-Age. La royauté centralisatrice. Les changements dus à la Révolution. La division des patrimoines au 19<sup>e</sup> siècle. La modification des cultures au cours des siècles.*

Dans une commune essentiellement agricole, il est intéressant de savoir comment s'est faite l'appropriation des sols depuis les temps les plus lointains. Durant la longue période gallo-romaine, le pays est divisé en immenses domaines ruraux, les latifundia. La villa du maître, très vaste, comptant de nombreuses pièces (jusqu'à 150, dit-on), est entourée des bâtiments d'exploitation. Les cabanes des colons et des esclaves se dispersent dans la propriété. Mais seule, la partie centrale surveillée par le maître, l'« indominicatum », est bien cultivée. Les parties limitrophes ne sont que maigres pacages, bois inextricables, marécages insalubres où la main-d'œuvre mal outillée, peu motivée, s'avère insuffisamment nombreuse pour les améliorer. Les leudes mérovingiens, les comtes carolingiens possèdent à leur tour ces immenses territoires sans en tirer un meilleur profit.

Les invasions normandes, porteuses d'insécurité et de terreur, ont créé la Féodalité, une organisation sociale où

le plus fort et le plus courageux protège et dirige les autres qui travaillent pour lui et l'entretiennent. Le pays est découpé en fiefs variant en puissance et en étendue au gré des mariages, des héritages, des cadeaux ou des confiscations du pouvoir royal. Une seigneurie comprend le château, la réserve (un quart environ des meilleures terres du fief) cultivée par les serfs et les manants corvéables, puis les tenures ou censives attribuées à des colons libres et enfin les "padouens" formés des terres les plus éloignées, les plus pauvres et laissées à la disposition de tous.

La condition des serfs est un peu meilleure que celle des esclaves : ils peuvent se marier entre eux et en appeler à la justice du suzerain. Mais ils doivent l'homenest ou l'hommage roturier à leur seigneur et ils sont « taillables et corvéables à merci ». Ils ont l'obligation de « tenir feu vif et faire résidence continuelle, de nuit et de jour, dans l'« hostau » (maison) ; s'ils s'enfuient, ils sont poursuivis et repris, même dans les sauvetés (terres d'asile créées par l'Eglise) et voient leurs pauvres biens confisqués. Des sujétions aussi nombreuses que variées sont leur lot : droit de formariage (pour épouser une étrangère au fief), droit de forfuyance (pour pouvoir partir), droit de main-morte (retour au seigneur des biens du serf décédé), enfin regards ou prélèvements en nature pour le seigneur qui nourrit ainsi sa famille et ses nombreux domestiques. Toutes ces contraintes poussent les serfs à s'affranchir en payant très cher leur liberté, si cher que, très souvent, il ne leur reste rien pour gérer leur pauvre bien. Il faudra attendre le 14<sup>e</sup> siècle pour voir la fin à peu près totale du servage.

Les vilains libres paient de nombreux droits, mais ceux-ci sont fixés d'avance : la taille personnelle (par tête) ou réelle (sur la terre roturière), le cens (loyer du sol en nature ou en argent), les agrières (tiers, quart ou quint des récoltes), les banalités (usage obligatoire et payant du moulin, du four, du pressoir seigneuriaux), les péages (passage taxé sur les ponts et les routes) et les corvées ou services gratuits rendus quelques jours au seigneur pour les transports, l'exploitation de la réserve, l'entretien du château et des chemins. Sous une forme atténuée, la corvée a subsisté jusqu'après la grande guerre (1914-18) puisqu'on pouvait payer la taxe vicinale par des prestations en nature (journée d'homme ou de cheval). Ajoutons à tout cela la dîme (en réalité un douzième à un seizième des produits) due au clergé, mais perçue bien souvent par des seigneurs bienfaiteurs de l'Église (dîme inféodée).

Les communaux de la paroisse ou padouens appartenaient au baron de Landiras, mais les paysans y avaient le droit « de parcours et de vaine pâture » pour leurs bêtes. Ils pouvaient y couper « bruc, bran, jaugas avec dails et bigots ». Par ailleurs, « le seigneur leur a donné et donne à chascun d'entre eux, permission et licence de prendre du boys mort pour le chauffaige pour leur provision seulement ». « Ils pourront prendre boys vif pour faire leurs arays, charrettes, magnes et autres choses pour faire leurs labou-raiges et rien autre parmi ce que les dicts habitans ni aucun d'eulx ne pourront picquer aucun casse, ni autre boys vert portant fruct sans le vouloir et congié du dict seigneur ». Ils ont même le droit de produire du charbon dans leurs

landes (1365).

De bonne heure, les manants ont songé à se réunir. Dans les paroisses, dans les villages, les familles souvent parentes formaient une communauté taisible, sans lien juridique formel, mais avec un grand souci d'entraide. Sous la direction d'un vieux et avisé laboureur, les travaux du hameau s'effectuaient avec une plus grande facilité et un meilleur rendement. Surtout le baron ne pouvait pas exercer son droit de main-morte, le village ayant toujours un chef de famille à la tête de la communauté. Ce patrimoine commun d'autrefois s'est perpétué dans certains lieux-dits : mayne du Roy, bache de Béousse, bache de Barrouil, péguillère d'Escalès et de Bouriet.

Le seigneur, bien abrité derrière ses épaisses murailles, très convenablement logé, nourri et chauffé, possède aussi le droit de haute et basse justice dans toute l'étendue de ses domaines. La tranquillité, la vie même de ses vassaux dépendent de son humeur. Certains manants tuent leur seigneur et incendient son château, d'autres s'arment de fourches pour le défendre. Mais il y a forcément antagonisme entre le baron qui défend ses privilèges et les pauvres gens avides de plus de bien-être et de liberté. Les Croisades obligent les nobles à de grosses dépenses d'équipement ; en échange de l'argent dont ils ont un pressant besoin, ils octroient des chartes, des compensations à leurs paysans prêteurs. La guerre de Cent Ans a vu la fin du servage, mais elle est restée une époque funeste pour les vilains ; les seigneurs eux-mêmes seront très amoindris. Le passage des

armées, tantôt anglo-gasconnes, tantôt françaises, laisse des ruines incalculables ; même durant les périodes d'accalmie, les soldats démobilisés continuent à vivre sur la contrée, pillant, violant et massacrant à loisir. Beaucoup de campagnards quittent leurs pauvres cabanes et s'enfuient vers la ville proche ou dans les bois. Les terres abandonnées sont reprises par le seigneur et jointes à sa réserve. Mais s'il veut les faire exploiter, il devra les « bailler » à des conditions désavantageuses pour lui, car la main-d'œuvre est rare. Et sur les terres des féodaux disparus ou contraints de vendre une partie de leur patrimoine, s'installent des bourgeois qui appartiennent moins au monde du commerce qu'à celui des offices, surtout depuis la création du Parlement de Bordeaux en 1462.

La royauté française sort grandie de ces épreuves et rogne de plus en plus les prérogatives de la noblesse. « Les plus nobles seigneurs, les hauts justiciers devaient avoir peur désormais des gens de justice. Pour une poule qu'un page aura prise, le baron sera obligé de faire 20 lieues et de parler chapeau bas au singe en robe accroupi dans son greffe » (Michelet). Plus tard, il faudra plier devant l'intendant, comme en témoigne ce début de lettre : « A Monseigneur Louis Bazin, chevalier, conseiller ordinaire du roy en son Conseil d'Etat, intendant de la généralité de Guyenne, supplie humblement François Joseph de Montferrant, chevalier, seigneur marquis de Landiras, comte d'Escouarte et seigneur d'autres places, premier baron et grand sénéchal de Guyenne... ». Les paysans, par ailleurs écrasés d'impôts royaux, craignent moins leur seigneur. En 1693, deux habi-

tants de la paroisse d'Illats, Laurent Casteneau dit Jouriac et Jean Saillen dit Moine « ont pozé certaines pierres en forme de bornes de leur autorité privée dans la grande lande appelée les Teuleyres et dans celle de Hourcarrieu » dans le but non avoué de transformer des padouens communs en propriétés exclusives ; le seigneur de Cagès les traduisit en justice. Plus tard une déclaration du roi du 13 août 1766 accorda des réductions et des exemptions de taille à ceux qui défrichent des terrains. Bernard Dubourg, Pierre Bayle, Bernard Destrac, Jean Ducau ont profité de ces avantages dans les landes du Mata, de la Téchoueyre, de Mouniche et de Hourcarrieu. Malgré la main-mise toujours plus lourde et implacable de l'administration royale, les droits féodaux existent encore, du moins en principe. Le cens dont le taux n'a jamais varié et que l'érosion monétaire a rendu minime, est toujours revendiqué par les nobles, en signe de propriété du fonds. En 1788, l'acte de vente d'une vigne située au Bordessus dans les Listres (vendeur Expert, de Cérons ; acheteur Baillet, de Condrine) stipule : « La dite pièce de vigne étant dans la seigneurie de Landiras pour une rente modique que l'acquéreur payera à l'avenir, tous arrérages et autres droits seigneuriaux restant à la charge du dit vendeur ». Même en 1807, on lit dans un acte notarié : « et comme la dite vigne vieille du Brousterot (près du Merle) était autrefois grevée du quint des fruits envers la maison de Saint-Cricq, il est convenu que le dit Biarnès vend cette pièce exempte et franche du dit quint et qu'il s'oblige à garantir le dit Daney de toutes les réclamations qui pourraient en être faites à l'avenir ».

La Révolution de 1789 a profondément modifié les us et coutumes qui régissaient la propriété. En supprimant le cens, elle a fait des paysans, jusqu'alors usufruitiers perpétuels, de véritables possédants. L'abolition du droit d'aînesse enclenche le processus de division des grands domaines et le morcellement des propriétés. Les immenses biens du clergé (décret du 3 novembre 1789) puis les possessions des émigrés (décret du 27 juillet 1792) ont été déclarés biens nationaux et attribués à de nombreux adjudicataires. Mais ces enchères profitèrent davantage aux bourgeois des villes et aux riches paysans qu'aux petits exploitants. Le seigneur de Cagès, M. de Basquiat, ayant émigré, sa propriété fut déclarée bien national. Après enchères, une douzaine d'Illadais se partagèrent l'antique domaine féodal.

Le 19<sup>e</sup> siècle voit s'accroître la multiplication des parcelles. A chaque partage, tous les enfants ont une partie des lots les plus importants ; on voit même, dans certains actes, une chambre, un chai détachés de la maison principale pour être attribués à un cadet. Ainsi un propriétaire modeste possédait des parcelles de moins de 20 ares chacune à Marc, au Caméou, au Sable, à Lionne, au Basta, à Mouniche ; que de temps perdu pour aller labourer tout cela avec l'inévitable bœuf ! Cette situation explique le succès du malthusianisme, une doctrine qui préconise la limitation volontaire des naissances. Elle a séduit surtout les familles riches qui redoutaient de morceler une propriété durement et patiemment assemblée. On trouve alors des paysans aisés, économes et habiles qui achètent, au gré des occasions et de leurs disponibilités, des vignes, des prés, des bois, des maisons même. Jean Tauzin, dit Pis-

avec un revenu décent, devrait convenir à beaucoup de gens.  
tolan, Edmond Saint-Jean, de Brouquet, par exemple, ont acquis des biens fonciers nombreux et variés, allant d'une simple listre à une métairie et dont l'ensemble comprenait des centaines de pièces très éparpillées. En 1936, le territoire cadastral comptait 7635 numéros ; 6 familles illadaises possédaient chacune plus de 100 hectares du sol communal et 10 en avaient de 50 à 100 hectares. En 1979, on dénombre 8389 lots pour 1089 possédants, soit 33 ares en moyenne par pièce et 2,5 hectares par propriétaire ; un seul d'entre eux possède plus de 100 hectares et 6 plus de 50 à 100. Aussi bien, les métayers et les fermiers ont-ils à peu près disparu. Les non-possédants recherchent n'importe quelle occupation sauf celle de salarié agricole, métier pénible, contraignant et mal rétribué en général.

On a souvent reproché aux paysans leur goût excessif pour la propriété terrienne. Cette passion s'explique pourtant si l'on veut bien se rappeler qu'un peu de terrain à soi constituait pour le serf le plus sûr garant de liberté, sinon d'aisance. Au 18<sup>e</sup> siècle, les actes notariés montrent cet état d'esprit : « Et de ce fait, étant allé dans la dite pièce de vigne, le dit acquéreur en a pris la possession réelle, actuelle et personnelle en y prenant et arrachant diverses poignées d'herbe et de terre qu'il a jetté en l'air, s'y est promené, y a séjourné tout le temps qu'il a voulu sans trouble ny empêchement de personne ». Aussi bien, la moindre récolte comptait beaucoup, eu égard aux salaires dérisoires d'alors. Pensons qu'en 1785, un tonneau de notre vin se vendait 300 livres alors qu'un « brassier » gagnait péniblement une livre par jour. En 1930, le tonneau valait 3000 francs et

La Révolution de 1789 a profondément modifié les us  
la journée d'ouvrier agricole 20 francs. Actuellement le vin  
liqueureux est coté 6000 à 7000 francs, mais une journée  
se paie 150 francs au moins. Le rapport prix de vente-salaire  
en diminution, les fournitures et les charges augmentant sans  
cesse, l'agriculture traditionnelle « ne paie plus ». Nous tou-  
chons là au problème essentiel de la rentabilité, ce mot mis  
à la mode par le président Pompidou, mais qui a toujours  
eu valeur de référence. En 1768, le contrôleur général de  
l'Averdy écrivait : « Si le goût pour cultiver les terres devait  
s'accroître chés les gens de la campagne, ce ne pourrait  
jamais être que dans le cas qu'ils auraient été ci-devant  
récompensés de leurs peines et travaux par des revenus  
honnêtes ».

Cette détérioration du niveau de vie des agriculteurs  
est-elle la conséquence inéluctable du progrès technologi-  
que ou le résultat d'une politique savamment élaborée par  
les grandes puissances financières ? Quelle que soit la  
réponse, c'est un fait que les paysans subissent une situa-  
tion dramatique. D'une part, les petites exploitations fami-  
liales ne peuvent subsister, faute d'un revenu suffisant ; aussi  
sont-elles vendues, abandonnées parfois ; les exemples ne  
manquent pas chez nous, hélas ! D'autre part, les grands  
domaines à peu près rentables manquent de bras et doi-  
vent recourir à une mécanisation intensive et à la produc-  
tion d'un vin abondant plutôt qu'excellent.

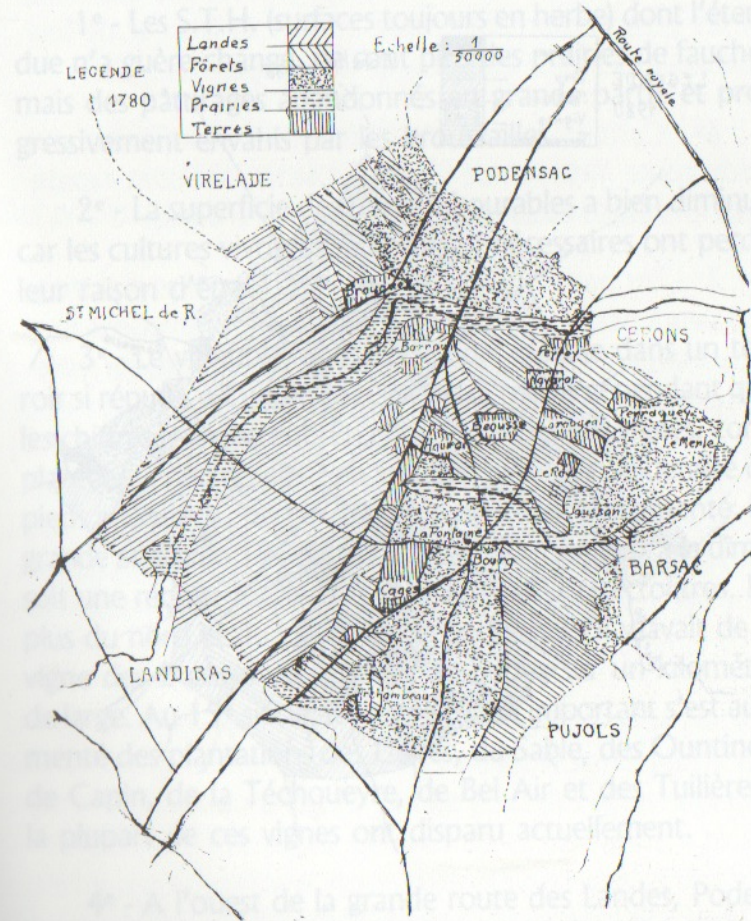
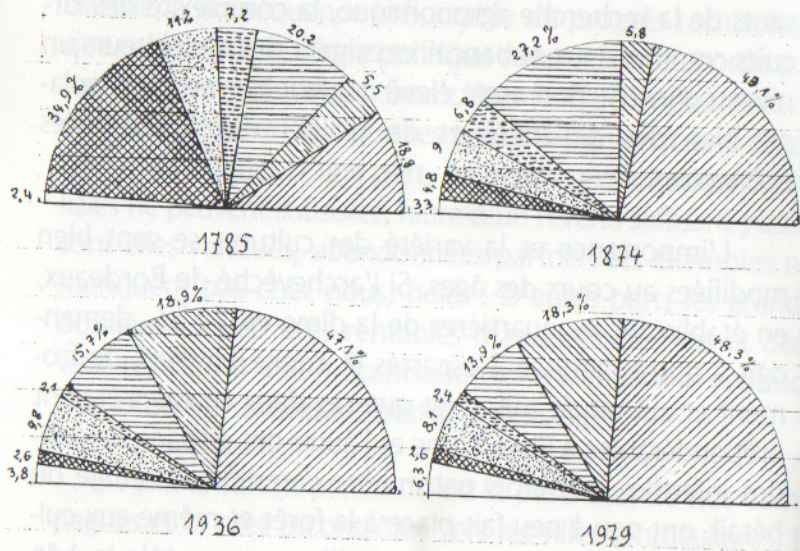
Voilà la raison profonde de la désertion de nos cam-  
pagnes et la ruée incontrôlée vers les villes tentaculaires. Il  
me semble pourtant qu'une vie indépendante et tranquille,

avec un revenu décent, devrait convenir à beaucoup de gens.  
Je rejoins ici l'opinion du bon curé Bonal qui disait à Jac-  
quou le Croquant enfant : « Cela étant, mon ami, je te con-  
seille de te faire cultivateur. C'est le premier de tous les états,  
c'est le plus sain, le plus intelligent, le plus libre... Tu tra-  
vailleras le jour à la réserve avec Carriol ; c'est un bon ouvrier  
terrien qui te montrera à labourer, sarcler, biner, moisson-  
ner, façonner les vignes, et le reste. Mais tu coucheras ici,  
parce que le soir, je pourrai encore te donner quelques  
leçons et t'enseigner des choses qui te seront utiles plus tard.  
Nos bonnes gens de par-là... disent qu'il n'est pas besoin  
d'en savoir tant pour cultiver la terre ; mais ils se trompent.  
Un paysan un peu instruit en vaut deux ». Ce qui était vrai  
en 1830 l'est encore plus aujourd'hui : la part accrue de  
l'électricité dans tous les domaines, la mécanisation toujours  
plus poussée des instruments agricoles, les progrès inces-  
sants de la recherche agronomique, la complexité des cir-  
cuits commerciaux et bancaires exigent des agriculteurs un  
niveau d'instruction assez élevé qui leur permettra d'aplai-  
nir bien des difficultés et de réaliser de substantielles  
économies.

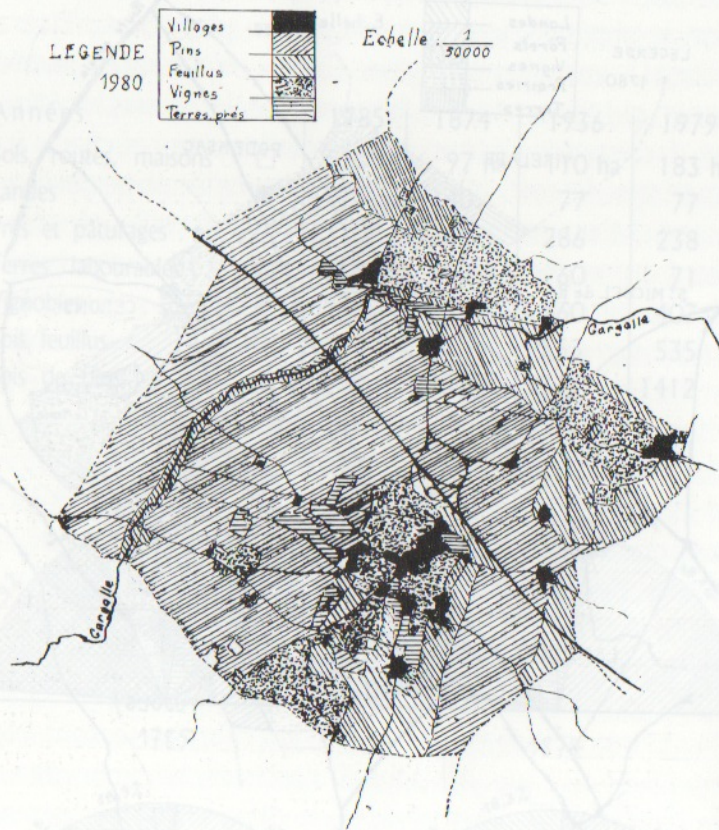
L'importance et la variété des cultures se sont bien  
modifiées au cours des âges. Si l'archevêché de Bordeaux,  
en établissant les quartiers de la dîme en 1256, deman-  
dait à notre paroisse 3 escartes (1 tonne environ) de fro-  
ment et autant de mil, c'est que ces deux céréales étaient  
prépondérantes à Illats. L'une et l'autre ont disparu. Les lan-  
des infertiles, autrefois patrimoine commun et refuge du  
bétail, ont peu à peu fait place à la forêt et même aux cul-  
tures. La vigne illadaise a pris de l'importance dès le 14<sup>e</sup>

siècle et a connu son apogée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Voici quelques statistiques résumant l'état des différentes époques.

Années	1785	1874	1936	1979
Sols, routes, maisons ... □	70 ha	97 ha	110 ha	183 ha
Landes ..... ▨	1020	140	77	77
Prés et pâturages ..... ▩	320	264	286	238
Terres labourables ..... ▧	210	200	60	71
Vignobles ..... ▦	590	795	460	407
Bois feuillus ..... ▤	160	170	553	535
Bois de pins ..... ▥	550	1257	1377	1412



siècle et a connu son apogée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Voici quelques statistiques résumant l'état des différentes époques.



Ces chiffres et graphiques appellent quelques commentaires.

1<sup>e</sup> - Les S.T.H. (surfaces toujours en herbe) dont l'étendue n'a guère changé, ne sont plus des prairies de fauche, mais des pâturages abandonnés en grande partie et progressivement envahis par les broussailles.

2<sup>e</sup> - La superficie des terres labourables a bien diminué car les cultures vivrières, autrefois si nécessaires ont perdu leur raison d'être.

3<sup>e</sup> - Le vignoble, chose assez paradoxale dans un terroir si réputé, est en nette régression, moins cependant que les chiffres le montrent. En effet, les anciennes vignes, complantées le plus souvent en joualles, avaient une densité de pieds inférieure ; par ailleurs, le rendement a augmenté. La grande année de 1785 avait fourni 100 tonneaux à la dîme, soit une récolte totale de 12000 à 14000 hectolitres. En plus du nord et du centre de la commune, il y avait de la vigne des 2 côtés de la route de Budos sur un kilomètre de large. Au 19<sup>e</sup> siècle, le vignoble déjà important s'est augmenté des plantations des Listres, du Sable, des Ouintines, de Capin, de la Téhoueyre, de Bel Air et des Tuilières ; la plupart de ces vignes ont disparu actuellement.

4<sup>e</sup> - A l'ouest de la grande route des Landes, Podensac, Laboueyre (par Barrouil, le Pesquey, la Tuilerie), la lande infertile régnait sans partage. Elle a à peu près disparu grâce à des défrichements et surtout à sa transformation en pineraies.



5<sup>e</sup> - La pignada a peuplé les lieux autrefois incultes, elle augmente encore au détriment des prés et des chênaies, car les gens comprennent que, malgré la lenteur de leur croissance, les pins constituent une valeur assez sûre.

6<sup>e</sup> - Certains feuillus, les chênes, les châtaigniers ont perdu toute importance ; mais les acacias se sont rapidement propagés dans d'anciennes terres à vigne.

7<sup>e</sup> - Les parties bâties, le domaine commun s'accroissent peu à peu. De nouvelles maisons se construisent sans que les anciennes disparaissent tout à fait. L'autoroute a prélevé près de 50 hectares sur le domaine particulier.

Notre commune a donc bien changé. La grande propriété a disparu à peu près. Si Illats a conservé en gros sa réputation viticole, elle a abandonné ses activités agricoles et pastorales ; elle commence à s'intéresser davantage à la forêt.

## II - Petit élevage et cultures secondaires

*Le bétail au Moyen-Age.*

*L'importance des pâtures et du fumier.*

*Le petit élevage familial. Les ruches*

*Des productions indispensables, puis utiles, enfin superflues.*

*Les arbres fruitiers.*

On ne peut plus parler d'élevage à Illats, tant cette branche de l'agriculture a périclité au cours des siècles. Dès l'époque gauloise, le porc a constitué un important apport de nourriture. Son entretien ne posait guère de problèmes ; il pouvait fouir en toute liberté dans les sols incultes et se gaver de glands dans les chênaies proches. Sa chair excellente se conservait fort bien, surtout en salaisons. "Dans le cochon, tout est bon", dit un vieux dicton.

Au Moyen-Age, la culture a pris une plus grande place. Aussi l'élevage devient-il une nécessité impérative. Nos sols pauvres ont besoin de fumier ; il faut donc des bêtes et pour les nourrir, des pâtures. Le droit de vaine pâture a toujours été revendiqué avec force, parfois avec excès ; il n'était pas rare de voir, malgré les défenses, de jeunes taillis broustés par un troupeau. Le bétail pouvait pâturer dans les terres cultivées lorsque son passage ne nuisait pas aux semis ou aux récoltes. L'importance de ce privilège figure dans des actes anciens : "Il y a un sentier ou chemin péguiller

ou de servitude par lequel on va et vient et conduit le bétail du village des Tazins à la lande qu'aucuns des habitants d'Illats tiennent en fief du seigneur de Landiras". Les quartiers de Brouquet, de Barrouil, d'Escalès, entre autres, avaient aussi leur péguillère. Les bœufs tiraient la charrue, assuraient les charrois, les vaches mal nourries donnaient un peu de lait. Les uns et les autres procuraient un fumier abondant. Mais les rivalités seigneuriales et les guerres si fréquentes gênaient fort l'élevage. Bien souvent il fallait fuir devant les troupes armées, poussant le bétail vers le château ou les bois protecteurs. Les moutons donnaient leur laine que les bergères filaient en faisant tourner leur quenouille. On élevait autour de la cabane quelques poules et des conils (lapins) qui agrémentaient de temps en temps les maigres repas.

Plus tard, la situation n'a guère changé dans les campagnes, malgré la sécurité accrue. Les exactions des commis du fisc ont remplacé les pillages des soldats. Les assemblées révolutionnaires, confrontées à des difficultés climatiques et au mauvais vouloir des possédants, ont procédé à de nombreuses réquisitions : bœufs et attelages pour de longs charrois ; viande, bois, charbon, blé, mil pour l'armée, les villes et les régions déficitaires.

Après la première guerre mondiale, la situation de notre élevage s'est rapidement dégradée. Cependant chaque mai-sonnée, même la plus pauvre, élevait avec grand soin un cochon qu'on engraisait avec les pommes de terre et les betteraves cultivées soi-même, avec les arums et les glands

ramassés à la saison, avec le son et les "repasses" fournis par le boulanger. La pâtée était cuite dans une grande chaudière formant corps avec une espèce de poêle en fonte. On nourrissait aussi quelques poules pour la provision d'œufs et de poulets, parfois des canards, des dindons, des pintades et plus rarement des oies que les vieilles grand'mères gavaient à la mode gasconne. Les lapins n'étaient pas oubliés et c'était bien souvent aux enfants revenus de l'école qu'incombait la cueillette des herbes : les coquelicots (arou-selles), les porcelles (grougns), les laiterons (leytugouns), les digitaires (mourices). Il fallait aussi aller "garder", car bien malheureuse était la famille qui n'élevait pas une ou deux vaches, soit en propre, à la suite d'économies patiemment amassées, soit en "gazaille", c'est à dire louées par un maqui-gnon. Cela permettait de vendre un ou deux veaux par an ; toutefois les "velles" étaient conservées pour le rajeunissement du troupeau ou pour être vendues plus tard comme génisses à un prix intéressant. Le lait, tiré matin et soir, servait à la consommation familiale ; le surplus allait au laitier qui passait tous les matins et qui marquait au couteau sur une planchette double la quantité emportée ; quelques vachères peu scrupuleuses ajoutaient l'eau de rinçage du "tire-lait", mais cela pouvait leur coûter cher. Les petits cultivateurs nourrissaient parfois des "vaches tirantes" qui assuraient à la fois une petite lactation et un léger travail. Les gros propriétaires possédaient un ou deux bœufs qui labou-raient, fauchaient, transportaient bois et récoltes. Ces bonnes bêtes, puissantes et rustiques mais lentes, étaient engrais-sées puis vendues à la boucherie à la fin de leur vie de tra-

vail. Les chevaux ont pris le relais. Leur entretien demandait des soins plus attentifs et plus onéreux, mais grâce à leur vivacité, leur rendement était nettement supérieur. Toutes ces bêtes nécessitaient un travail supplémentaire ; outre les soins journaliers - il fallait se lever avant l'aube pour donner l'avoine au cheval en prévision d'une dure journée - on devait procurer la litière, de la bruyère coupée dans les pins durant la morte saison, transportée et mise en tas énormes près de l'écurie. On fauchait le foin en juin et le regain en septembre. Ceux qui n'avaient pas de prés - et ils étaient nombreux - devaient "faire" les foins à moitié, surtout dans les riches palus de la Garonne. On nettoyait aussi les acacières pour en faire des pacages qu'on clôturait avec des piquets et du fil de fer ronce. Plus de troupeaux de moutons sédentaires avec leur "pasteur à gages" comme en 1800, mais des transhumants qui se logeaient chez de gros propriétaires et qui, la mauvaise saison passée, revenaient dans leur montagne, laissant en guise de loyer, une importante provision de fumier. Il existait à Illats une société mutuelle de prévoyance pour les animaux ; moyennant une somme modique, chaque bête était assurée.

Nous ne possédons plus une seule ruche. Pourtant, notre région, avec son climat agréable, ses fleurs d'acacia en juin, ses bruyères en été, ses raisins en septembre octobre, convient très bien aux abeilles. Nos ancêtres qui, au début ne connaissaient pas le sucre et plus tard n'avaient pas d'argent pour en acheter, pratiquaient une apiculture sommaire avec des "bournacs" confectionnés avec des lamelles de jeunes pins ou de la paille tressée ; parfois ils

nichaient les essaims dans des troncs d'arbres évidés. La récolte se faisait à l'arrivée des fleurs de chêne : "A toune ou biscarra, faou jamey se précha" (à tondre ou enlever la cire, il ne faut jamais se presser). La cire qui servait à fabriquer d'excellentes chandelles et le miel parfumé des Landes faisaient l'objet d'un commerce fructueux avec Bordeaux. La baronnie de Saint-Magne (inventaire de 1785) possédait 325 ruches et 200 bournacs valant ensemble 3200 livres. Comme chaque récolte provoquait la destruction des essaims, G. de Layens a inventé les ruches à cadres mobiles qui permettent de prélever le miel et la cire superflus sans nuire aux abeilles. Mais le manque de temps qui caractérise notre vie moderne et l'usage intensif des herbicides ont mis fin à cette utile occupation.

Que reste-t-il de cet élevage familial si varié ? Peu de chose en vérité, car la rentabilité est devenue le mot-clé des technocrates qui nous dirigent. Aussi, toutes ces bêtes qui rapportaient si peu et qui exigeaient tant d'heures supplémentaires ont à peu près disparu. A quoi bon nourrir "veaux, vaches, cochons, couvées" alors que l'épicier, le boucher et le charcutier passent à notre porte et que de meilleurs salaires laissent quelques disponibilités. L'habitude prise de loisirs nécessaires même à la campagne, la mécanisation plus efficiente et moins contraignante, l'usage croissant des engrais chimiques ont provoqué la disparition du bétail domestique. Voici, en deux lignes, la conclusion de cette étude :

	bœufs	vaches	moutons	volailles	ruches
1874	260	326	200	4000	130
1979	37		23	320	0

La disparition à peu près complète de l'élevage familial a amené l'abandon des petites cultures nécessaires à sa nourriture. Celles qui alimentaient peu ou prou notre table ou procuraient quelques ressources accessoires ont également disparu.

Mais autrefois, les esclaves puis les serfs, peu ou pas rétribués, ne devaient compter que sur eux-mêmes. Il leur fallait semer, planter, récolter, élever tout ce qui était nécessaire à leur subsistance. Leur triste état eût été cependant acceptable si les exigences seigneuriales, les épidémies et les guerres n'avaient aussi souvent anéanti leurs efforts. Le précieux blé ne rapportait guère dans nos sols maigres : 625 litres ou moins par hectare pour 125 litres de semence. On cultivait plutôt du seigle (lou blat), de la millade ou panis, du sarrasin (lou blat nègue) ; le maïs (blat d'Espagne) n'apparaîtra qu'au 17<sup>e</sup> siècle. Dans nos terres sablonneuses on utilisait au mieux les joualles : au mois d'octobre, le seigle était semé au sommet du sillon central, puis chaussé à l'araire en avril ; en mai, on semait du millet au creux des sillons extérieurs ; on moissonnait le seigle à la faucille en juillet et aussitôt après, deux tours de charrue ouvraient le chaume pour chasser le mil - c'était le huretage - qu'on récoltait en septembre-octobre.

Ce surplus de grain nourrissait la volaille et, dans les mauvaises années, le panis entraît dans la composition du pain. A cela s'ajoutaient l'avoine ou mestangue, l'orge ou bail-large, les pois et les fèves.

Jusqu'à la Révolution et même sous l'Empire, les paysans ont vécu dans la hantise de la famine. Ils cachent soigneusement leurs récoltes car les soldats pendant les campagnes de guerre et les commis en toute saison se montrent impitoyables. On connaît le récit de J.J. Rousseau qui, s'étant égaré le soir, demanda l'hospitalité à des paysans. Ils lui servent un fort mauvais repas ; mais on parle, on prend peu à peu confiance et bientôt le pain blanc, les œufs, le jambon sortent de leurs cachettes. Certes, au 18<sup>e</sup> siècle, une plante nouvelle, la pomme de terre venue d'Amérique du Sud par l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne et la Lorraine est apparue en France ; mais ce légume dont le fruit est un poison, suscite une grande méfiance et n'est utilisé que pour les bêtes. Il faudra les efforts conjugués de Parmentier et de Turgot pour populariser cette denrée susceptible d'éviter la famine.

La culture du chanvre a dû être active dans la commune si on en juge par la dizaine de tisserands (Bernard Cantau, Jean Labat, Pierre Labat, Bernard Labouille, Jean Labouille, Raymond Lalanne, François Lanneluc, Pierre Marc, Jean Sudreau, François Teneau...) qui vivaient vers 1800. J'ai retrouvé l'acte de vente de "trois rêges de che-nevière à Barrouilh". Les routoirs ou fosses à rouir le chanvre se situaient au bord de la Gargalle et près de l'Escourre.

Le 19<sup>e</sup> siècle n'a pas connu les terribles famines du passé ; le niveau de vie s'est quelque peu amélioré. Mais chez la plupart des familles, la pauvreté règne. Les salaires sont si bas qu'il n'est pas question de gaspiller le peu d'argent disponible en grosses dépenses de nourriture. Chacun, dans son petit lopin de terre ou dans des "règes" cédées par le maître, sème, travaille et récolte l'essentiel de sa subsistance : blé, seigle, pommes de terre, fèves, haricots (mongeons et mongettes) lentilles (pésillon), mil pour la volaille, navets et betteraves pour le bétail et le cochon. Plus tard, les paysans pauvres cultivent les petits pois dont la vente sur les marchés saisonniers de Preignac, Cérons, Illats procure quelque argent destiné à des achats indispensables : outils, linge de maison, vêtements. En 1895, la municipalité d'Illats a enregistré une somme de 187,5 francs pour le droit de plaçage des marchands de petits pois ; cela montre l'importance des transactions. Mais depuis 1920, l'étendue des terres labourables a diminué régulièrement, les cultures entre les rangs de vigne ont cessé presque complètement. Cependant on assiste à un renouveau, timide encore, de la culture du maïs, une dizaine d'hectares dans les terres noires et humides de Mouniche, de la Téchoueyre, de Barrouil et des Couraous.

Les arbres fruitiers, jadis nombreux, ne connaissent ni la taille, ni les traitements antiparasitaires. Plantées au bout des rangs de vigne, dans les prés, au bord des labours, des variétés rustiques croissent en plein vent et fournissent aux familles des desserts gratuits. Des pommiers surtout et de beaux cerisiers font, à la saison, les délices

des jeunes maraudeurs. Dans les jardins voisinaient les pruniers (reine-claude, "amablanc", "amabioulet"), les poiriers (duchesse, "mouille-bouche", "aroumic"), les figuiers, les cognassiers et parfois les noyers. Peu d'entre eux ont survécu à l'indifférence générale. Quelques timides essais de vergers ont été tentés (la Sableyre, le Tausin, le Camèou), mais les gelées printanières, les vents salés et peut-être un manque de conviction ont voué ces tentatives à l'échec.